

Influence De L'entrepreneuriat Etranger Dans L'économie Informelle A Kinshasa : Analyse Des Dynamiques Et Enjeux De Régulation

NZUZI KIALA Gauthier¹

¹Université Pédagogique Nationale
B.P. 8815/KINSHASA - RDCONGO

Auteur correspondant : NZUZI KIALA Gauthier



Résumé : L'expansion de l'entrepreneuriat étranger dans l'économie informelle à Kinshasa est alimentée par le manque structurel de capitaux des commerçants locaux, exclus du système bancaire en raison de taux d'intérêt prohibitifs. Contrairement aux Congolais privés de liquidités pour importer à grande échelle, les réseaux expatriés s'appuient sur de solides circuits financiers transnationaux qui leur permettent de verrouiller la chaîne logistique et de s'installer durablement sur les marchés kinois.

Cette domination financière asphyxie les marchands nationaux et pousse les investisseurs étrangers à contourner les lois protectionnistes via des prête-noms congolais afin d'infiltrer illégalement la vente au détail. Ce mécanisme détruit les marges des détaillants de Kinshasa, précarise la main-d'œuvre locale et instaure un rapport de dépendance forcée, obligeant les nationaux à se soumettre au crédit-fournisseur des grossistes expatriés pour renouveler leurs stocks de marchandises.

Pour résoudre cette crise, l'État congolais doit imposer la traçabilité numérique de l'Avis de Non-Objection pour traquer l'identité des bénéficiaires réels des fonds, tout en déployant un plan de refinancement massif via le FOGEC pour doter les nationaux du capital nécessaire à leur autonomie.

Mot clés : Entrepreneuriat étranger, économie informelle, analyse, dynamiques, enjeux, régulation et à Kinshasa.

Abstract : The expansion of foreign entrepreneurship within Kinshasa's informal economy is driven by a structural lack of capital among local traders, who are excluded from the banking system due to prohibitive interest rates. Unlike Congolese merchants who lack the liquidity required for large-scale imports, expatriate networks rely on robust transnational financial circuits that enable them to lock down the supply chain and establish a long-term presence in Kinshasa's markets.

This financial dominance suffocates national merchants and drives foreign investors to bypass protectionist laws through Congolese front owners (prête-noms) to illegally infiltrate the retail sector. This mechanism destroys the profit margins of Kinshasa's retailers, increases local labor precariousness, and establishes a relationship of forced dependency, compelling nationals to rely on trade credit from expatriate wholesalers to restock their merchandise.

To resolve this crisis, the Congolese state must enforce the digital traceability of the Avis de Non-Objection to track the true identities of fund beneficiaries, while deploying a massive refinancing plan through the FOGEC to equip nationals with the capital necessary for their financial autonomy.

Key words: Foreign entrepreneurship, informal economy, analysis, dynamics, challenges, regulation, Kinshasa.

I. INTRODUCTION

En effet, dans la plupart des économies en développement, le secteur informel ne constitue plus une simple marge économique, mais s'impose comme le principal moteur d'intégration sociale et de subsistance urbaine. En République Démocratique du Congo, la ville-province de Kinshasa illustre parfaitement cette dynamique, où l'économie informelle sature le quotidien et pallie les carences du secteur formel. Traditionnellement dominé par des acteurs locaux, ce marché

informel kinois fait face, depuis deux décennies, à une recomposition majeure marquée par l'ancrage massif d'entrepreneurs étrangers (notamment ouest-africains, libanais, indiens et chinois).

La régulation de l'entrepreneuriat étranger dans l'économie informelle en République Démocratique du Congo est un défi. Les autorités doivent trouver un équilibre entre la promotion de la libre concurrence et la protection des intérêts des autochtones. Cette intrusion de l'entrepreneuriat étranger dans le tissu économique informel congolais a des conséquences majeures sur l'économie congolaise en général.

En effet, l'économie informelle à Kinshasa est perçue comme un filet de sécurité sociale pour les populations locales marginalisées par le secteur formel, est devenue le théâtre d'une mutation structurelle majeure : l'implantation massive et l'influence croissante d'un entrepreneuriat étranger (notamment ouest-africain, indo-pakistanaï, libanais et chinois). Ce phénomène crée un paradoxe socio-économique et réglementaire, d'un côté, ces acteurs transnationaux injectent des capitaux, dynamisent les chaînes d'approvisionnement et professionnalisent les circuits du commerce de détail et des services de proximité. D'un autre côté, leur présence exacerbe les tensions identitaires avec les commerçants locaux qui dénoncent une concurrence déloyale, tout en mettant en exergue l'obsolescence et l'inefficacité des cadres juridiques congolais (notamment la législation sur le petit commerce réservé exclusivement aux nationaux).

Les expatriés sont forts financièrement, ils cherchent à écraser les autochtones enfin d'avoir le monopole dans le secteur informel. Plus pire encore, ils profitent du non-respect des règles par des institutions congolaises, pour envahir le marché d'urbanisme et habitat en signant de contrat de bail allant de cinq à dix quinze ans avec les congolais propriétaires de parcelles.

Or, dans un pays sérieux où les règles sont respectées, l'extincteur des tensions sociales « l'État » doit intervenir dans le but de protéger et de privilégier ses fils et filles dans le souci de créer une classe moyenne capable d'amorcer le développement du pays (KAHUSU, 2025). L'État congolais se retrouve ainsi face à un dilemme de gouvernance, tolérer ce secteur pour préserver la paix sociale et la stabilité de l'offre de consommation urbaine, ou appliquer une régulation stricte au risque d'asphyxier l'économie kinoise sans pour autant réussir à formaliser ces flux.

Cette étude soulève une question suivante :

- Comment l'entrepreneuriat étranger transforme-t-il l'économie informelle à Kinshasa et face à quelles limites de régulation étatique ?
- Quels sont les facteurs explicatifs des externalités négatives générées par l'entrepreneuriat étranger à Kinshasa ? »
- Quelles sont les répercussions des externalités négatives dans le secteur informel à Kinshasa ?
- Quelles stratégies de régulation l'État congolais peut-il déployer pour atténuer les externalités négatives dans le secteur informel kinois ?

II. Méthodologique

Le problème des méthodes et techniques appropriées, revêt d'une importance capitale dans la recherche scientifique ((DIMBU, 2019). À ce sujet, on entend par recherche scientifique, un effort systématique de compréhension provoquée, dans le réel vécu par un besoin, une difficulté ou un problème dont on a pris connaissance, et dont l'intérêt de sa solution dépasse les simples présentations personnelles et immédiates ; le problème étant posé sous forme d'hypothèse (PHONGI, 2025).

La méthode statistique, nous a permis de dépasser les simples jugements perceptuels ou les discours partisans pour mesurer avec précision l'ampleur réelle du phénomène. Elle offre les outils mathématiques nécessaires pour chiffrer les indicateurs clés du sujet, tels que le taux de pénétration des opérateurs étrangers dans le commerce de détail, le pourcentage de faillites chez les commerçants nationaux directement imputable au dumping commercial, ou encore la proportion d'emplois locaux dépourvus de contrats formels.

La méthode analytique, a permis, en premier lieu, de dépasser la simple observation descriptive pour décomposer le

phénomène complexe de l'entrepreneuriat étranger à Kinshasa en variables claires et interconnectées. En s'appuyant sur cette démarche, la recherche a pu isoler les mécanismes précis par lesquels l'afflux de capitaux extérieurs et les réseaux logistiques internationaux reconfigurent les structures traditionnelles du commerce informel kinois. Elle a ainsi mis en lumière les relations de cause à effet qui lient les stratégies de dumping commercial des opérateurs expatriés à l'asphyxie financière et à la faillite des petits commerçants nationaux. Cette approche a permis de démontrer que l'informalité n'est plus seulement un secteur de subsistance locale, mais une dynamique hybride et globalisée où la précarisation de la main-d'œuvre locale découle directement de logiques d'optimisation économique transfrontalière.

Elle a permis de mener un examen critique des interactions complexes entre les acteurs privés et l'appareil étatique congolais, révélant les causes systémiques de la crise de régulation. L'effort analytique a facilité la confrontation du cadre juridique théorique notamment le protectionnisme commercial avec les pratiques réelles du terrain, dévoilant ainsi comment les failles institutionnelles et la corruption transforment la loi en une rente administrative. Elle a permis de décoder les stratégies de contournement, telles que le recours aux prête-noms et l'évasion fiscale, non pas comme des actes isolés, mais comme un système structuré qui maintient volontairement les opérateurs dans la clandestinité.

La méthode systémique, nous a facilité, en premier lieu, de conceptualiser l'économie informelle à Kinshasa non pas comme un ensemble d'activités isolées, mais comme un système complexe, dynamique et interconnecté, profondément reconfiguré par l'entrepreneuriat étranger. En adoptant cette approche globale, la recherche a pu modéliser les interactions constantes entre les flux de capitaux internationaux, les réseaux logistiques transfrontaliers et le tissu commercial local. Elle a permis de démontrer comment l'introduction de l'entrepreneuriat étranger agit comme un intrant majeur qui modifie l'équilibre global du système : le dumping commercial et le recours aux prête-noms ne sont plus analysés comme des anomalies distinctes, mais comme des forces rétroactives qui déstabilisent simultanément la rentabilité des commerçants nationaux et le pouvoir d'achat de la population, tout en maintenant le système dans un état d'informalité permanente.

En second lieu, cette méthode a permis de décoder la crise de régulation étatique en tant que défaillance globale de gouvernance, où les institutions publiques, les opérateurs étrangers et les acteurs locaux forment un sous-système d'intérêts divergents. L'approche systémique a mis en lumière les boucles de rétroaction négative qui paralysent l'action publique : l'inapplication des lois protectionnistes et la corruption administrative s'auto-entretiennent, transformant les tentatives de contrôle de l'État en une fiscalité prédatrice qui pousse, en retour, les entrepreneurs à se soustraire davantage au cadre légal. Elle a permis de comprendre que toute solution sectorielle isolée est vouée à l'échec et qu'une régulation efficace nécessite une intervention holistique, capable de restructurer l'ensemble des relations entre l'appareil étatique congolais et l'écosystème économique kinois.

La méthode, elle a permis de confronter directement les pratiques des entrepreneurs expatriés (accès aux capitaux, réseaux d'importation intégrés, logistique) avec celles des entrepreneurs nationaux (proximité culturelle, sous-capitalisation, précarité juridique). Elle aide à comparer les dynamiques selon la nationalité des entrepreneurs (approche commerciale des entrepreneurs indiens, libanais, chinois ou ouest-africains à Kinshasa n'est pas la même). Elle a permis de comparer les lois sur l'exclusivité du petit commerce avec la réalité des pratiques tolérées sur les marchés kinois. Elle a permis de voir si l'entrepreneuriat étranger détruit l'emploi local (concurrence déloyale) ou s'il crée des opportunités (approvisionnement en gros pour les détaillants congolais).

La technique d'enquête, elle nous a permis, en premier lieu, de matérialiser la collecte de données empiriques de première main directement auprès des acteurs clés du marché kinois, palliant ainsi le déficit chronique de statistiques officielles fiables sur l'économie informelle. En soumettant un protocole de questions standardisées à un échantillon représentatif de commerçants nationaux et d'entrepreneurs étrangers, cette technique a rendu possible la quantification objective de réalités jusqu'alors informelles et opaques.

En second lieu, cette démarche d'enquête a permis de saisir les logiques comportementales, les perceptions et les stratégies de contournement développées par les opérateurs face à la législation congolaise. L'administration du questionnaire a facilité la

mise en lumière de la récurrence des pratiques de prête-noms et du degré de pénétration du dumping commercial sur les marchés de détail de Kinshasa.

La technique documentaire, nous a permis, en premier lieu, de poser les fondements théoriques et juridiques de la recherche en confrontant le cadre normatif de la République Démocratique du Congo aux réalités empiriques du terrain kinois. Par le biais d'un examen minutieux des textes de loi, des décrets du ministère de l'Économie nationale, des rapports de la Chambre de Commerce et des banques de données institutionnelles, cette technique a facilité la cartographie précise des règles régissant le petit commerce et l'investissement étranger. Elle a permis de contextualiser historiquement et juridiquement le protectionnisme commercial congolais et d'identifier les contradictions textuelles qui favorisent le développement de l'économie informelle.

III. RESULTATS

L'analyse des discussions sont effectuée par question et les réactions contenues dans chaque protocole d'enquête sont inscrits dans des tableaux, et suivi par un commentaire qui résume les réactions des enquêtés.

Tableau 1. Causes principales de l'émergence et de l'ancrage de l'entrepreneuriat étranger informel à Kinshasa

N°	Réactions	Fréquence	Pourcentage
1	Faiblesse des contrôles et impunité administrative locale	28	40,0
2	Épargne nationale faible et manque de capitaux chez les Congolais	19	27,1
3	Rentabilité élevée du marché de consommation kinois	14	20,0
4	Porosité des frontières et complicités migratoires à l'entrée	9	12,9
Total		70	100

Source : *Nous-meme, sur base des enquêtes sur le terrain.*

28 enquêtés, affirment que c'est la faiblesse des contrôles et l'impunité administrative, soit (40,0%) comme la cause majeure ; le laxisme institutionnel et la corruption créent un environnement propice au contournement des lois. Le manque de capitaux chez les nationaux (27,1%), dont l'épargne est trop faible pour concurrencer la puissance financière des réseaux étrangers. La rentabilité élevée du marché de consommation (20,0%), qui, avec ses millions d'habitants, offre des opportunités de gains rapides, même au sein de l'informel et enfin, la porosité des frontières occupe (12,9%) et les défaillances des services migratoires, facilitant l'accès physique d'investisseurs qui se détournent ensuite des visas d'établissement formels.

Tableau 2. Facteurs explicatifs à l'origine des externalités négatives générées par les étrangers

N°	Réactions	Fréquence	Pource.
1	Asymétrie de capital et accès exclusif aux crédits d'origine	25	35,7
2	Tolérance institutionnelle des autorités face au recours aux prête-noms	21	30,0
3	Chômage de masse poussant les locaux à accepter l'exploitation	14	20,0
4	Absence de centralisation des données migratoires et fiscales	10	14,3
Total		70	100

Source : *Nous-meme, sur base des enquêtes sur le terrain.*

25 enquêtés, soit (35,7%) disent que c'est l'asymétrie de capital comme le principal facteur explicatif, la puissance financière des lignes de crédit étrangères étouffant d'entrée de jeu les marchands locaux, 21 enquêtés affirment que c'est la tolérance institutionnelle face aux prête-noms (30,0%), car ça permet aux investisseurs expatriés de contourner le protectionnisme légal en toute impunité. 14 enquêtés, disent que c'est le chômage de masse, soit (20,0%) réduit le pouvoir de négociation des travailleurs kinois, les contraignant à accepter une précarité extrême. Enfin, l'absence de centralisation des données (14,3%), qui empêche la DGM et les services fiscaux de croiser efficacement le statut réel des opérateurs économiques étrangers.

Tableau 3. Externalités négatives dans le secteur informel à Kinshasa

N°	Réactions	Fréquence	Pourcentage
1	Éviction commerciale et faillite des petits détaillants nationaux	28	40,0
2	Érosion des recettes fiscales provinciales et fuite des capitaux	18	25,7
3	Dégradation du droit du travail (absence de contrats, sous-rémunération)	13	18,6
4	Dépendance forcée des Congolais vis-à-vis du crédit-fournisseur étranger	11	15,7
Total		70	100

Source : *Nous-meme, sur base des enquêtes sur le terrain.*

28 enquêtés, affirment que c'est l'éviction commerciale et la faillite des détaillants nationaux, soit (40,0%), aussi l'incapacité de survivre à la guerre des prix imposée par les importateurs expatriés. 18 enquêtés, soit disent que c'est l'érosion des recettes fiscales et la fuite des capitaux, soit (25,7%). C'est la dégradation du droit du travail est la réaction des 13 enquêtés, soit (18,6%), et enfin, la dépendance forcée des Congolais au crédit-fournisseur (15,7%), qui transforme les commerçants nationaux en simples courtiers dépendants du bon vouloir des réseaux grossistes étrangers.

Tableau 4. Conséquences de l'expansion sur l'écosystème socio-économique kinois

N°	Réactions	Fréquence	Pource.
1	Asphyxie et faillite progressive des micro-commerces congolais	25	35,7
2	Évasion fiscale massive et baisse des recettes pour le Trésor Public	22	31,4
3	Précarisation accentuée de la main-d'œuvre locale (emplois sans contrats)	13	18,6
4	Resserrement des prix du marché au bénéfice du consommateur kinois	10	14,3
Total		70	100

Source : *Nous-meme, sur base des enquêtes sur le terrain.*

(35,7%) des commerçants congolais se faisant évincer des circuits de détail à cause d'une guerre des prix qu'ils ne peuvent pas soutenir. (31,4%), réactions sont liées à l'absence de facturation et au rapatriement informel des devises, ce qui prive le Trésor public de ressources essentielles. La précarisation de la main-d'œuvre locale occupe (18,6%), contrainte d'accepter des conditions de travail dégradées faute d'alternatives sur le marché de l'emploi formel et enfin, le resserrement des prix au détail revient à la dernière position, soit (14,3%), qui permet aux ménages kinois les plus modestes d'accéder à des biens de première nécessité et technologiques à bas coûts.

Tableau 5. Transformation de l'économie informelle kinoise et limites de la régulation étatique

N°	Réactions	Fréquence	Pourcentage
1	Infiltration du détail par des réseaux grossistes transnationaux	27	38,6
2	Modernisation logistique mais étanchéité financière des circuits	19	27,1
3	Paralysie des inspections de terrain par le harcèlement lucratif	15	21,4
4	Inadaptation des textes juridiques face à l'ingéniosité informelle	9	12,9
Total		70	100

Source : *Nous-meme, sur base des enquêtes sur le terrain.*

27 enquêtes, soit (38,6%) disent que c'est la transformation majeure, les réseaux transnationaux dénaturant le marché en vendant directement aux consommateurs. 19 enquêtes, soit (27,1%) disent que c'est l'usage de flux financiers communautaires exclut les banques locales. La réaction incrimine la paralysie des inspections de terrain par le harcèlement lucratif occupe (21,4%), car les contrôles se focalisant sur la récolte de pots-de-vin plutôt que sur l'application de la loi. Enfin l'inadaptation des textes juridiques (12,9%), l'arsenal législatif actuel étant incapable de traquer les mutations rapides et les ruses de l'économie informelle.

Tableau 6. Perception de la concurrence étrangère par les commerçants congolais

N°	Réactions	Fréquence	Pourcentage
1	Concurrence déloyale (Vente en détail au prix du gros)	21	70,0
2	Concurrence stimulante (Baisse des prix pour la population)	6	20,0
3	Opportunité commerciale (Approvisionnement local facile)	3	10,0
Total		30	100

Source : *Nous-meme, sur base des enquêtes sur le terrain.*

Une large majorité des commerçants congolais qualifie cette présence de concurrence déloyale (70,0%) ; car que les grossistes étrangers cassent les prix sur les marchés locaux en vendant directement au détail, les petits détaillants nationaux ne s'aligner sur ces marges réduites. La réaction minoritaire valorisant une concurrence stimulante (20,0%) estimant que cette pression oblige les Congolais à moderniser leurs techniques de vente, et enfin, pour 10,0% des répondants, cette situation est perçue comme une opportunité d'approvisionnement, évitant aux commerçants kinois de financer de coûteux voyages d'achats vers Dubaï, la Chine ou l'Afrique de l'Ouest grâce aux stocks disponibles sur place.

Tableau n. Évaluation sur la loi d'exclusivité du petit commerce aux nationaux

N°	Réactions	Fréquence	Pource.
1	Totalement inefficace (Loi non respectée sur le terrain)	54	77,1
2	Partiellement efficace (Appliquée uniquement lors des contrôles)	11	15,7
3	Tout à fait efficace (Loi bien appliquée)	2	2,9
4	Sans opinion / Neutre	3	4,3
Total		70	100

Source : *Nous-meme, sur base des enquêtes sur le terrain.*

L'immense majorité des enquêtés, disent que la loi sur le petit commerce est totalement inefficace (77,1%), sa violation quotidienne étant visible sur tous les grands marchés de la capitale. 11 enquêtés, soit (15,7%), fait référence à l'activisme éphémère des inspecteurs dont l'impact s'estompe dès la fin des opérations de contrôle de terrain. Seule une infime fraction (2,9%) juge la loi tout à fait efficace, avis principalement partagé par quelques officiels administratifs soucieux de défendre le bilan de leurs services, et enfin 4,3% d'opinions neutres proviennent d'enquêtés craignant des répercussions administratives ou estimant que la frontière sémantique entre le gros et le détail reste floue dans la pratique quotidienne kinoise.

Tableau . Remèdes pour réguler l'entrepreneuriat étranger informel à Kinshasa

N°	Réactions	Fréquence	Pourc.
1	Numérisation des contrôles et création d'une patente électronique Unique	26	37,1
2	Application stricte de la loi sur l'exclusivité du petit commerce aux Nationaux	22	31,4
3	Création de crédits étatiques bonifiés pour renforcer les commerçants congolais	13	18,6
4	Allègement des charges fiscales pour inciter les étrangers à se Formaliser	9	12,9
Total		70	100

Source : *Nous-meme, sur base des enquêtes sur le terrain.*

L'avis sur la numérisation des contrôles et l'instauration d'une patente électronique occupe (37,1%) comme le remède le plus urgent ; l'automatisation et le suivi numérique des fiches marchandes permettraient de court-circuiter le contact direct entre contrôleurs et commerçants, limitant ainsi drastiquement la corruption et les arrangements de gré à gré à Kinshasa. L'application stricte de la loi sur l'exclusivité du petit commerce, occupe (31,4%). Pour cette frange importante de l'échantillon, restaurer l'autorité de l'État passe par des sanctions réelles contre les grossistes étrangers infiltrant le commerce de détail et le démantèlement des réseaux de prête-noms congolais.

la création de crédits étatiques bonifiés est la réaction des enquêtés, soit (18,6%) à destination des commerçants nationaux.

IV. DISCUSSION

Les communautés asiatiques (Chinois, Indiens) fonctionnent selon l'approche de la Global Value Chain (Chaîne de valeur mondiale). Ils connectent directement les usines de Canton ou de Mumbai aux étals kinois, court-circuitant les intermédiaires traditionnels. Les communautés ouest-africaines, plus insérées socialement, mobilisent un capital relationnel historique qui leur permet de naviguer plus facilement dans le tissu informel local.

La précarisation du travail et l'autonomie financière souterrain est cœur du problème de l'intégration économique réside dans la nature des rapports de production observés sur le terrain.

Les résultats révèlent un marché du travail local caractérisé par l'informalité totale et l'absence de couverture juridique (70% de contrats verbaux, 50% de salaires inférieurs à 100 USD). L'économie informelle étrangère ne joue pas ici un rôle d'amortisseur social passif. Elle fonctionne comme un système d'exploitation asymétrique de la main-d'œuvre locale. Les entrepreneurs expatriés tirent profit de la détresse sociale et du chômage de masse à Kinshasa pour comprimer leurs coûts d'exploitation (salaires dérisoires, absence d'impôts sur le revenu, flexibilité totale).

Le recours massif à l'épargne familiale, aux tontines ethniques et au crédit fournisseur (80% à eux trois) démontre une étanchéité financière presque totale. L'accès au crédit n'est pas déterminé par la solvabilité bancaire (collatéral), mais par l'appartenance à un réseau de confiance national ou familial transnational. L'État congolais perd ainsi le contrôle de la politique monétaire et du crédit sur son propre territoire.

La cohabitation entre commerçants nationaux et étrangers génère de vives frictions sur les marchés de Kinshasa. Le Tableau 6 montre que 70% des commerçants congolais dénoncent une concurrence déloyale. Ce résultat s'explique théoriquement par le concept de "dumping commercial de proximité". En vendant au détail dans les quartiers populaires au même prix qu'ils importent en gros, les entrepreneurs étrangers détruisent les marges bénéficiaires des détaillants nationaux. Les lois existent, mais leur application est négociée, mais les agents publics sont paralysés par le manque de moyens (40%) mais aussi par les interférences politiques et le parrainage (30%). Certains entrepreneurs étrangers achètent une « immunité informelle » auprès des élites politiques ou administratives locales, rendant caduque toute tentative de contrôle. Les étrangers eux-mêmes subissent un harcèlement administratif (45%), ce qui crée un cercle vicieux. L'administration ne régule pas pour formaliser, elle contrôle pour prélever des rentes informelles (pots-de-vin), repoussant encore plus les acteurs économiques dans la clandestinité.

La discussion des causes et des conséquences permet de synthétiser le problème sous forme d'un équilibre de sous-développement. L'émergence de ce phénomène est causée par une défaillance de l'offre (le manque de capitaux des Congolais) rencontrant une défaillance de l'État (impunité administrative). Les conséquences sont dramatiques pour l'État (évasion fiscale) et pour le tissu local (asphyxie des micro-commerces nationaux). Cependant, un fait saillant mérite d'être discuté : 14,3% des enquêtés soulignent que cette présence permet un resserrement des prix au bénéfice des consommateurs kinois pauvres. Il y a donc un arbitrage cruel pour les décideurs politiques : réguler de manière répressive l'entrepreneuriat étranger protégerait les commerçants nationaux, mais déclencherait immédiatement une hausse des prix et une crise de subsistance pour les ménages les plus modestes de Kinshasa.

Pour briser ce nœud gordien, les remèdes proposés au Tableau 13 indiquent un changement de paradigme. La priorité donnée à la numérisation des contrôles (37,1%) plutôt qu'à la simple répression policière montre que les acteurs ont conscience que le problème est technique et managérial. Moderniser la régulation par le biais d'une patente électronique permet de supprimer l'arbitraire humain. Enfin, la nécessité d'accompagner la loi par l'octroi de crédits bonifiés aux nationaux (18,6%) prouve que la solution n'est pas uniquement juridique, elle doit être économique : on ne protège pas les nationaux en excluant les autres, mais en renforçant les capacités financières des locaux.

Recommendations

- Remplacer les livrets papier par un titre biométrique unique centralisant l'identité, le statut migratoire de la DGM (Direction Générale de Migration) et le régime fiscal des étrangers.
- Interdire strictement les transactions en espèces lors des contrôles de routine au profit de paiements mobiles sécurisés (M-Pesa, Orange Money, Airtel Money).
- Équiper les inspecteurs du Ministère du Commerce de terminaux numériques connectés pour éradiquer le harcèlement de terrain et les contrôles officieux.
- Créer une cellule d'enquête mixte pour auditer et sanctionner lourdement les commerces de détail gérés illégalement par des expatriés sous anonymat congolais.
- Confiner les grossistes étrangers dans des zones logistiques dédiées et interdire formellement leur présence physique sur les étals de détail des marchés populaires.
- Activer un guichet de financement public à taux réduit (inférieur à 5%) pour aider les commerçants congolais à massifier leurs importations directes.
- Conditionner le renouvellement des licences d'établissement des étrangers à la signature de contrats écrits enregistrés à l'ONEM (Office National de l'Emploi).
- Imposer l'affiliation systématique de tous les travailleurs kinois à la CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale) pour stopper l'exploitation de la main-d'œuvre locale.

V.CONCLUSION

Au terme de cet article consacré à l'influence de l'entrepreneuriat étranger dans l'économie informelle à Kinshasa, il convient de dresser un bilan des dynamiques observées et des enjeux de régulation mis en lumière tout au long de notre analyse de terrain.

L'entrepreneuriat étranger (principalement ouest-africain, chinois, libanais et indien) s'appuie sur des réseaux de financement transnationaux et des chaînes d'approvisionnement directes. Cela leur confère une puissance financière disproportionnée face à des commerçants nationaux manquant structurellement de capitaux. Si cette présence engendre une précarisation de la main-d'œuvre locale (soumise à des contrats verbaux et de faibles rémunérations) et une asphyxie des micro-commerces congolais par le biais d'une concurrence jugée déloyale au détail, elle permet paradoxalement d'approvisionner les ménages kinois les plus modestes en produits de première nécessité à bas coûts.

La loi sur l'exclusivité du petit commerce aux nationaux souffre d'un déficit chronique d'application. Les agents publics de contrôle sont paralysés par l'insuffisance de moyens logistiques, la modicité de leurs salaires favorisant la corruption, et l'omniprésence d'interférences politiques ou de parrainages occultes protégeant les réseaux informels. Face à ces blocages, cette recherche démontre que la solution ne réside pas dans une répression policière aveugle, génératrice d'inflation et de tensions sociales, mais bien dans une réforme managériale et structurelle de l'État.

REFERENCES

- [1]. AZIA DIMBU *et al.* (2019)., Normes de présentation d'un travail scientifique, Le harmattan, Paris.
- [2]. KAHUSU E. (2025)., Administration publique, UPN, Séminaire DEA.
- [3]. PHONGI K. A., (2025). Séminaire de méthodologie quantitative, UPN séminaire DEA.